

● Réunion de lancement du Plan Doux Horloger

<u>Date et horaires</u>	18 mai 2022 10h – 12h	<u>Lieu</u>	Maison du Parc Les Fontenelles
<u>Participant-e-s</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Louis FERNANDEZ – Adjoint au Russey - Gilles ROBERT – Maire du Bizot / Président de la CCPR / VP à la commission Milieux naturels et biodiversité au PNR du Doubs Horloger - Corinne PARATTE – Maire de Noël-Cerneux - Dominique RONDOT – Maire du Barboux - Marlène HOUSER – Assistante de la Direction Service Technique à la Ville de Maîche - Régis LIGIER – Maire de Maîche - Alain BOUCHARD – Chargée de mission Tourisme et Mobilité à la CCPM - Cédric Bôle – Maire de la ville de Morteau, Président de la CCVM et VP en charge de la Transition énergétique et des mobilités au PNR du Doubs Horloger - Benjamin SMITH – Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial de la Ville de Morteau - Bernard JACQUET – Maire des Gras / CCVM - Elodie JOURNOT – DST Ville de Morteau / DST CCVM - Anna MICHEL – Stagiaire Ville de Morteau - Florisse LEPEZ – Familles rurales Doubs - Noémie EHRET – Chargée d’opération au Département du Doubs - Maurine PERRIOT – Référente ADEME Bourgogne Franche-Comté BL Evolution : - Julien LANGE – Chef de projet BL Evolution - Damien GLATTARD – Ingénieur d’études BL Evolution PNR du Doubs Horloger : - Sylvie PERSONENI – Chargée de mission Tourisme au PNR du Doubs Horloger - Bastien JEANNINGROS – Stagiaire Alimentation/Agriculture, PNR du Doubs Horloger - Inès MAIRE-AMIOT – Chargée de mission Transition écologique - Alizée BETSCH – Chargée de mission Mobilités douces Excusés: - Denis LEROUX – Président du PNR du Doubs Horloger - Boris LOICHOT – Maire de Saint-Hippolyte - Franck VILLEMEN – Maire de Frambouhans - Arnaud PILLET – Technicien référent sur la mobilité cyclable 		
<u>Ordre du jour</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation des objectifs du Plan Doux Horloger ● Tour de table et partage d’éléments de contexte ● Présentation de la méthodologie 		

I. Présentation

Un quiz a été réalisé pour introduire le sujet. Les réponses aux questions sont disponibles dans le support de présentation.

A. Contexte de la mission

Le Plan Doux Horloger traduit l'ambition portée par le territoire sur le développement des mobilités douces. Il devra prendre en compte les différents modes doux : marche à pied, vélo, trottinette mais aussi cheval et ski de fond.

Il s'inscrit sur le périmètre du SCoT, bassin complet de mobilité. Tous les EPCIS du bassin ont pris la compétence mobilité. Le travail est à mener sur 3 échelles :

- La dorsale portée par le Département ;
- Les 3 EPCI : Val de Morneau, Pays de Maïche et Plateau du Russey ;
- Les bourgs centres que sont les communes de Morneau, Maïche, Le Russey, Charquemont et Saint-Hippolyte.

Des liens seront à créer avec :

- La Suisse ou de nombreux frontaliers vont travailler ;
- Les EPCI voisins ;
- Le plan Avenir Montagnes, en particulier sur la question du premier et du dernier kilomètre.

Le Plan Doux Horloger sera réalisé en 3 étapes :

- Diagnostic ;
- Elaboration de la stratégie ;
- Construction d'un plan d'actions.

Le schéma est financé à 80% par l'ADEME et le département.

B. Méthodologie

BL évolution est une coopérative de conseil en transition écologique. Son expertise porte sur la RSE, les enjeux énergie-climat, la mobilité, la biodiversité et l'innovation. L'équipe principale sera constituée de Julien Langé, Damien Glattard et Estelle Lapp.

Partage des rôles et compétences

Un des enjeux du Plan Doux est de bien définir la répartition des rôles et compétences de chaque acteur. Les rôles sont présentés ici. Le détail est disponible sur le support de présentation.

- Le PNR : coordination du Plan Doux et élaboration de la stratégie de communication ;
- Les EPCI : mise en œuvre du schéma directeur cyclable intercommunal, aménagements ;
- Les communes : élaboration d'un schéma local et aménagement des voiries locales ;
- Le département : aménagement des voiries départementales ; soutien technique et financier.

Sur la dorsale, il est nécessaire de bien définir l'objectif de l'itinéraire. Un itinéraire dédié au tourisme ne sera pas satisfaisant pour les trajets du quotidien. Les enjeux primordiaux concernent surtout la sécurisation de l'itinéraire et le confort.

Exemple : la voie verte entre Gilley et Pontarlier (le Chemin du Train) est un aménagement très agréable et utilisé principalement le weekend. Quelques personnes qui habitent à proximité de Pontarlier l'empruntent au quotidien bien que l'itinéraire ne soit pas adapté pour le vélotaf (loin des habitations ; de nombreuses barrières obligent les cyclistes à ralentir).

Le Plan Doux Horloger devra aussi intégrer les services et la communication pour accompagner le développement des aménagements.

La gouvernance

Le Plan Doux s'appuiera sur 3 instances :

- Un comité d'usagers qui apportera son expertise d'usage ;
- Un comité technique composé du parc, des représentants des 3 EPCI et des services techniques ;
- Un comité de pilotage composé du parc, des 3 EPCIS, des centres-bourgs et des partenaires (département, ADEME, région).

Il semble important que le Plan Doux soit validé par les EPCI afin d'assurer la mise en œuvre des actions prévues à l'échelle intercommunale.

Phase 1 : Diagnostic

Le diagnostic s'appuiera sur :

- Une analyse documentaire ;
- Des entretiens ;
- Une enquête en ligne (lancée prochainement) ;
- Une visite de terrain ;
- Des ateliers de concertation avec la carte de Gulliver.

L'enquête en ligne sera diffusée par la Parc. Un article est prévu dans l'Hebdo 25. Le Parc compte sur les EPCI et les communes pour relayer l'information.

La carte de Gulliver ?

Il s'agit d'une carte du territoire imprimée en grand format sur une bâche (5mx5m). Nous la déploierons notamment lors de la Fête du Parc pour recueillir des informations auprès des habitants.

Les expérimentations

L'idée est de pouvoir tester des aménagements rapidement et à moindre frais (aménagements tactiques, fermeture de routes...). Il peut être intéressant de faire des expérimentations avec les établissements scolaires en lien avec les 2 programmes suivants :

- Programme WATTY : sensibilisation aux gestes éco-citoyens à l'école primaire ;
- Programme MOBY : en lien avec les collèges et lycées, pour la mise en place de plan de déplacements des établissements scolaires (expérimentation prévue avec un établissement par EPCI).

Phase 2 : élaboration du Plan Doux Horloger

Le bureau d'études proposera différents scénarios qui seront présentés lors du séminaire stratégique. Ce séminaire permettra de définir la stratégie du Plan Doux Horloger.

Il semble important d'informer les financeurs de la démarche le plus tôt possible. Une stratégie globale devra être définie avec la mise en évidence des priorités. Une contractualisation sur plusieurs années peut être envisagée.

Phase 3 : planification, suivi et validation

Le bureau d'études proposera un PPI (plan pluriannuel d'investissement) et des fiches actions pour les actions prioritaires. Des études plus approfondies pourront être réalisées sur des tronçons identifiés.

Sur la dorsale, dans l'hypothèse où l'axe est validé par le département (une délibération est prévue courant juin), une étude de faisabilité pourrait être réalisée rapidement.

Evénements

Des événements autour du vélo ont été mentionnés. Ce seront des occasions pour communiquer sur le Plan Doux Horloger.

- Tour du Doubs en septembre (course cycliste) ;
- Challenge mobilité qui aura lieu du 19 au 25 septembre, à destination des salariés pour les trajets Domicile-Travail: en lien avec l'ADEME, la région, la DREAL. Un événement de présentation pour les territoires aura lieu courant juin. Le territoire doit s'inscrire pour que les entreprises puissent s'inscrire à leur tour. Ce sera aussi l'occasion de communiquer sur le programme O.E.P.V. (Objectif Employeur Pro-Vélo).

C. Suite de l'étude

Courant juin : Lancement de l'enquête en ligne ;

Samedi 2 juillet : Atelier carte de Gulliver pendant la fête du Parc ;

Octobre 2022 : Validation du diagnostic (date à définir).

Pour conclure, les élus et techniciens présents dans la salle ont souligné que le Plan Doux traduit le besoin des territoires : l'effet confinement et la prise de conscience du réchauffement climatique ont créé un besoin en mobilités douces.